

AVOCAT(E) EN DROIT DÉONTOLOGIQUE ET CRIMINEL

Vous souhaitez évoluer au sein d'un cabinet reconnu où les dossiers sont stimulants, humains et stratégiques? Vous êtes un(e) plaideur(se) passionné(e), à la recherche d'un environnement professionnel dynamique qui valorise autant l'excellence juridique que l'équilibre entre la carrière et la vie personnelle? Cette opportunité pourrait vous intéresser.

Notre cabinet, située à Montréal près du métro Laurier, offre tous les services dans les domaines du droit du travail, droit criminel, pénal, disciplinaire et déontologique. ROY BÉLANGER constitue l'un des plus importants cabinets au Québec dédié principalement à la défense des associations de salariés et un des chefs de file au Canada dans ce domaine.

Votre rôle

À titre d'avocat(e), vous serez notamment responsable de :

- Mener des entrevues et rencontres avec les clients;
- Prendre en charge des dossiers en déontologie policière;
- Effectuer des recherches juridiques approfondies;
- Rédiger des opinions et avis juridiques;
- Représenter les clients devant les tribunaux;
- Collaborer sur des dossiers de nature criminelle;
- Assurer un accompagnement professionnel et rigoureux auprès d'une clientèle diversifiée.

Profil recherché

Nous recherchons une personne professionnelle, proactive et engagée qui possède :

- Un statut de membre en règle du Barreau du Québec;
- Une expérience de 3 à 5 ans en droit déontologique et/ou criminel;
- Une expérience en représentation devant les tribunaux;
- Une excellente capacité d'analyse et d'adaptation;
- Un bon esprit d'équipe;
- Une approche professionnelle auprès d'une clientèle variée;
- Une capacité à travailler efficacement sous pression;
- Un fort sens de l'initiative et de l'autonomie;
- Une excellente maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Une connaissance fonctionnelle de l'anglais (atout important).

CE QUE NOUS OFFRONS

- Environnement de travail sain et équipe dynamique;
- Échelle salariale très compétitive et déterminée en fonction des années de barreau complétées;
- Bonification;
- Vacances illimitée;
- Comptes de dépenses – des modalités s'appliquent;
- Remboursement du KM pour déplacement;
- Télétravail;
- Assurances collectives (médicale et vision);

- Télémédecine;
- Assurance invalidité courte durée;
- 10 jours de maladie monnayable;
- PAE;
- REER collectif avec contribution de 9% de l'employeur dès l'embauche;
- Remboursement de la cotisation au Barreau et des assurances collectives;
- Stationnement gratuit souterrain **ou** remboursement du titre mensuel pour l'autobus;

Vous souhaitez rejoindre un cabinet de renom où votre expertise pourra avoir un réel impact?
Nous serions heureux d'échanger avec vous en toute confidentialité.